

DÉTARTRANT MACHINE

RÉF : 6234

Produit détartrant et rénovant machines, surfaces et sols

1. PROPRIÉTÉS :

Liquide qui rénove, détartre et protège les machines.

Il a été conçu pour éliminer les sels calcaires qui se trouvent à l'intérieur des machines, surchauffeurs, thermoplongeurs, carrelages, sanitaires, etc.

Peut également s'utiliser en détartrant multi-usages.

2. MODE D'EMPLOI :

- Diluer à raison de 5 à 10 % du volume d'eau suivant l'entartrage de la machine.

- Mettre en marche la machine sur plusieurs cycles pendant 15 minutes.

- Vider le bac, puis rincer à l'eau claire plusieurs fois.

- Renouveler l'opération si nécessaire.

Employer le détartrant machine pur en vaporisation, pour le matériel difficilement accessible. Laisser agir le produit jusqu'à la disparition complète du tartre, puis rincer.

3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore
pH à 1% :	2 +/- 0.5
Densité :	1.105 +/- 0.015
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du gel.
Contient parmi d'autres composants (règlement CE N°648/2004 – 907/2006) :	Se référer à la rubrique 15 de la FDS.

4. CONDITIONNEMENT :

Carton de 4 x 5L.

5. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel. Tenir hors de portée des enfants. FDS disponible sur demande pour les professionnels. Formule déposée au centre antipoison Européen (PCN) (N°6234). N° de téléphone en cas d'urgence INRS/ ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59. Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide. Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire. Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, stocker le produit à l'abri de la lumière, de la chaleur et du gel..

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

N° de révision 15/03/2024.